

Bachelier en Informatique et systèmes orientation gestion technique des bâtiments - domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DOM223 ANGLAIS 2			
Code	TEID2B23DOM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Toutes les connaissances acquises lors de ce cours seront liées à l'apprentissage pratique des étudiants: grammaire précise, partage d'avis et opinions justifiés et présentation d'un projet (étapes, problèmes, solutions, compte-rendus etc) à l'oral et à l'écrit. L'objectif étant d'amener les élèves à progresser dans les niveaux B de langage du CECR.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.2 Planifier des activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera à même de parler et rédiger des écrits concernant un travail technique tout en respectant l'usage langagier le plus adapté à la situation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEID2B23DOM · DOM223 ANGLAIS 2 24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Anglais 2 24 h

Contenu

- Les aspects grammaticaux nécessaires à l'évolution du niveau langagier des élèves vers les niveaux B1 et B2 du CECR selon leurs parcours de bloc1
- Utiliser un vocabulaire technique aux projets: matériaux utilisés, étapes suivies, problèmes rencontrés, solutions (non) trouvées etc.
- discuter avec des clients ou collègues et communiquer avec des clients (vulgarisation des procédures et réalisations)

Démarches d'apprentissage

Grâce au travail par l'implicite, les élèves apprendront à analyser les difficultés rencontrées et à trouver leurs solutions. Pour ce faire, l'enseignant fera usage de supports audio, vidéo et textuels. Un travail régulier sera demandé aux élèves.

Dispositifs d'aide à la réussite

Outre les séquences d'exercices pratiques, les élèves se verront proposer des exercices supplémentaires disponibles en ligne afin de progresser davantage. Tout exercice complémentaire pourra être donné à l'enseignant (en mains propres) qui les corrigera et se tient à disposition des élèves pour répondre à leurs questions. La présence aux cours est vivement conseillée.

Des petits tests seront réalisés à plusieurs moments de l'année pour aider les étudiants à se situer dans leur apprentissage.

Ouvrages de référence

Toutes les sources sont mentionnées au moment de leur usage dans le syllabus.

Supports

- syllabus
- applications smartphone
- ressources en ligne
- prise de note
- vidéos et pistes audio
- Pour des raisons d'hygiène, chaque étudiant doit apporter, pour chaque cours, ses écouteurs/son casque sous peine de ne pas savoir travailler

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session : L'évaluation continue (travaux, tests, devoirs, compte-rendus de leurs projets...) représente 40% des points.

Un travail rendu en retard ou hors format sera sanctionné par une cote nulle.

L'examen, composé d'une partie orale et d'une partie écrite, représente 60% des points.

En cas d'échec à l'une des parties de l'examen, l'étudiant doit représenter tout l'examen.

En seconde session: Les points de l'évaluation continue sont perdus. Les examens représentent 100% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int + Prj + Rap + Trv	40	Evc	0
Période d'évaluation			Exe + Exp + Exo + Exm	60	Exe + Exp + Exo + Exm	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).